



PICARDIE NATURE

Supplément au N°80

Bilan moral

**Rapport
d'activités**

**Rapport
financier**

*NUMERO
SPECIAL*

*ASSEMBLEE
GENERALE
DU 14 MARS
1998*



PICARDIE NATURE

revue trimestrielle
publiée par Picardie Nature,
association sans but lucratif (loi 1901)

affiliée à France Nature Environnement
agrée par les ministères
de l'Environnement et
de l'Équipement

siège social :
14, place Vogel Amiens

adresse postale
BP 835
80008 AMIENS Cédex 1

tel 03 22 97 97 87
fax 03 22 92 08 72

★

directeur de publication
Patrick THIERY

mise en page
Laurence TELLIER

impression
CAT Georges Couthon

supplément au n° 80

LE 14 MARS 1998 28ème Assemblée Générale de PICARDIE NATURE

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'adhérents : 454
Nombre d'adhérents présents : 72
Nombre d'adhérents ayant donné procuration : 59 soit un
total de 131 électeurs (quorum atteint).
Le nombre de personnes présentes ce jour dans l'amphi
était proche de 90.

QUELQUES RESULTATS

Le rapport moral, le bilan d'activité et le rapport financier ont
été adoptés à l'unanimité.

Conformément à l'ordre du jour, il a été procédé au
renouvellement du Conseil d'Administration.

Pour l'année 1998, ont été élus :

Olivier BARDET, Vincent BAWEDIN, Frédéric BLIN,
Brigitte CHEVALIER, Xavier COMMECY,
Bernard COUVREUR,
Gérard DELOISON, Fabien GARCIA,
Laurent GAVORY, Christophe HOSTEN,
Alain JACQUET, Richard MONNEHAY,
Stéphane SOYEZ,
Patrick THIERY et Philippe THIERY.

Réuni le mardi 7 avril, le Conseil d'Administration
nouvellement constitué a procédé à l'élection du Bureau.

Ont été élus ou réélus :

Laurent GAVORY, Président
Xavier COMMECY, Vice-Président
Christophe HOSTEN, Vice-Président
Patrick THIERY, Secrétaire
Stéphane SOYEZ, Trésorier.

Editorial

PICARDIE NATURE A TENU SA 28^{ème} ASSEMBLEE GENERALE

Dans le prolongement des assemblées générales qui se sont déroulées ces dernières années, plusieurs administrateurs ou membres actifs ont présenté le samedi 14 mars 1998 le bilan de leurs activités dans le soucis de motiver certains d'entre-vous pour y participer.

Les appels lancés à cette occasion ont reçu quelques réponses. La participation nouvelle de plusieurs adhérents chaque année permet ainsi à l'association d'augmenter ses compétences, sa disponibilité, et sa représentativité.

Si nous voulons être encore plus présents sur le terrain de la protection des milieux naturels et des espèces menacées, nous devons poursuivre nos efforts ensemble.

Pour cela, le conseil d'administration n'hésitera pas à vous solliciter si les enjeux le nécessitent.

Patrick THIERY

RAPPORT MORAL

En guise de rapport moral, je souhaite vous faire part d'une réflexion sur un aspect de notre activité qui mobilise beaucoup de notre temps : la participation aux instances de concertation et de suivi.

Actuellement, en matière d'environnement lorsqu'une réflexion est engagée (révision des études d'impact, agriculture et développement durable...), pour la réalisation d'aménagement (autoroutes...), pour le suivi d'activités ayant un impact sur l'environnement (carrières, chasse...), en fait pour l'accompagnement de toutes activités et/ou initiatives dans le domaine de l'environnement, les décideurs (états et collectivités) mettent en place des commissions de concertation et/ou de suivi. Il s'agit d'assemblées rassemblant l'ensemble des parties prenantes du projet, de la démarche. Elle permet au maître d'ouvrage de l'opération d'informer et de recueillir l'avis d'un large collège. Nous ne pouvons qu'adhérer à de telles initiatives. Elles répondent à une demande des associations de protection de la nature en nous permettant notamment de faire valoir notre point de vue et de l'expliquer.

Ainsi, Picardie-Nature est présente dans plus de 25 commissions permanentes ou temporaires. La situation pourrait paraître satisfaisante mais en fait, ce n'est pas tout à fait le cas.

Deux raisons à cela.

Il y a tout d'abord, un problème purement matériel. Les réunions ont lieu en journée c'est-à-dire durant les heures de travail. Il est donc difficile pour nous de nous y rendre. En outre, ce type de réunion nécessite un travail de préparation qui est souvent important. En effet, il est indispensable de bien connaître les dossiers, recueillir des données techniques complémentaires, bâtir un argumentaire, se rendre sur le terrain...etc. Il implique généralement la rédaction de courriers aux autorités compétentes pour confirmer la position prise, demander des compléments d'informations, etc...

Pour une association comme la notre, la concertation est consommatrice de temps et demande de la disponibilité. Elle est donc difficile à assumer par des bénévoles qui ont une activité professionnelle. De plus, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, nous sommes noyés par les dossiers, n'arrivant plus à faire face à la multiplication des réunions, des diverses sollicitations...

Conscient de l'intérêt de continuer à participer à ces commissions, nous avons cherché à disposer de moyens humains. En effet, nous supposons que l'Etat et les collectivités qui reconnaissent notre rôle par des arrêtés, des décrets, des délibérations en nous donnant place dans ces commissions, nous donneraient les moyens d'y siéger pleinement (d'autres groupes constitués : agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, forestiers, profitent d'aides ou de lois qui obligent les personnes appartenant à ces groupes à verser une cotisation pour financer leur représentation).

Nous avons donc déposé une demande de subvention afin de financer un poste. Notre demande n'était excessive, dans un premier temps, nous envisagions un demi poste de chargé de mission et un demi poste de secrétariat. Pour l'instant, les échos que nous avons sur l'aboutissement de cette demande sont peu encourageants. L'Etat et la Région semblent peu disposés à apporter leur concours pour financer ce type de poste.

Le deuxième problème qui se pose concerne la prise en compte des remarques et avis que nous donnons dans le cadre de ces commissions. La question est de savoir, si au sein de ces instances, nous arrivons à faire valoir nos points de vue et ainsi, œuvrer à une meilleure prise en compte de l'environnement et du patrimoine naturel dans les décisions prises. Je conçois tout à fait que cela ne peut être systématique, notamment quand il s'agit d'aspect plus stratégiques ou politiques.

Par contre, quand nos arguments s'appuient sur des données scientifiques irréfutables ou sur la législation, nous estimons devoir être écoutés voire suivis.

Sur ce point, l'année 1997 a été riche d'enseignement. Plusieurs dossiers nous ont montré combien les avis que nous émettons ne sont absolument pas pris en compte. En fait, les autorités acceptent de négocier, de réellement discuter lorsque nous bloquons la situation par une action en justice. Pour l'instant, ce sont les seuls moments où nous avons eu l'impression qu'il y avait eu concertation, discussion, débat... je prendrai différents exemples d'actualité.

- la réduction de la période de chasse au gibier d'eau.

Ce s la multiplication des recours devant le tribunal administratif montrant l'incohérence des arrêtés pris avec la réglementation européenne qui aujourd'hui sont susceptibles à terme de modifier les dates d'ouverture et

de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs. Les arguments scientifiques développés lors des réunions de la Commission Chasse et faune Sauvage sont restés sans effets.

- l'exploitation du poulier de galets de Brighton (commune de Cayeux-sur-mer) pour obtenir des granulats indispensables au confortement de la digue des Bas-Champs de Cayeux. Nous avons multiplié les interventions, signalant l'intérêt écologique de la zone et montrant que son exploitation serait incompatible avec la réglementation nationale sur la protection des espèces végétales, du littoral et la Directive européenne pour la protection des habitats naturels. Nous avons participé à l'enquête publique, à la réunion de la commission des carrières et avons envoyé un courrier au préfet. Rien n'a bougé, Monsieur Le Préfet à tout de même signé l'arrêté. Par un recours devant le T.A. d'Amiens, nous avons de très forte probabilité de faire annuler cet arrêté et dès lors, la Préfecture et la Direction départementale de l'Équipement ont souhaité négocier.

- la réhabilitation des étangs de la Haute Vallée de la Somme. Il y a quatre ans, ayant appris que des projets de curage étaient projetés, nous avons alerté les services concernés sur l'impact négatif que pouvaient avoir la gestion des produits de curage, en particulier le dépôt en berge des vases. Cela a pour effet de modifier complètement la végétation et le milieu. Des zones paludicoles sont remplacées par des zones terrestres à végétation banale, souvent nitrophile. La Direction Départementale à l'Agriculture et à la Forêt nous a alors proposé de participer à l'élaboration d'une étude d'impact. Ce que nous avons accepté. Elle est allée jusqu'à nous dédommager des frais de déplacements et une petite partie du temps passé. Confiant, nous avons réalisé l'étude, déterminant les secteurs sensibles et proposant des solutions pour limiter l'impact des travaux.

Aujourd'hui, nous avons constaté sur le terrain que les travaux ont été réalisés sans tenir compte des recommandations. Des dépôts de vase ont été réalisés sur des zones naturelles remarquables.

Alors, aujourd'hui, suite à ce constat nous lançons le débat. Sachant que les décideurs ne veulent pas nous donner les moyens de participer pleinement à la concertation et qu'ils ne sont pas prêts, en dehors de tout blocage juridique, à prendre en considération nos avis, doit-on continuer à jongler avec nos agendas, à passer nos week-ends à travailler des dossiers, à cautionner par

notre présence dans ces commissions certaines réalisations préjudiciables à l'environnement. Ne doit-on pas plutôt, systématiquement, s'orienter vers le contentieux ?

Ces quelques mots furent suivis d'un débat qui reste ouvert.

Le Président,
Laurent GAVORY

RAPPORT D'ACTIVITES

Plusieurs personnes ont participé cette année à la présentation du bilan des actions menées en 1997. Elles sont intervenues tour à tour pour présenter les activités qu'elles ont animées avec l'aide du secrétariat et de plusieurs adhérents.

LE SECRETARIAT ET LES SALARIES

C'est désormais une constante, le travail effectué par les salariés fait partie du fonctionnement quotidien de l'Association et permet de mener à bien de nombreuses actions. En 1997, le secrétariat a fonctionné avec deux personnes sous contrat emploi solidarité : Jocelyne LENNE, adhérente depuis plusieurs années, Laurence FOURNIER, ainsi qu'avec Laurence TELLIER qui, après trois années de CES et un contrat CIE a été embauchée sous CDI.

La plupart des administrateurs a régulièrement recours à leur service, souvent pour la saisie et la mise en page de documents ou de lettres. Leurs fonctions sont diversifiées, de l'accueil de particuliers venus chercher une mangeoire à l'envoi des revues Picardie-Nature et l'Avocette, en passant par l'enregistrement et la répartition aux administrateurs du courrier reçu, sans oublier les nombreux coups de téléphone. En 1997, le secrétariat a ainsi enregistré environ 1750 lettres ou documents. Que nos secrétaires soient remerciées pour leur motivation.

Un autre salarié, à temps plein, se consacre depuis plusieurs années à la protection de la colonie de phoques de la Baie de Somme. Il s'agit d'Alain WILLIAM, qui ne ménage pas ses efforts pour être souvent sur le terrain et surveiller une colonie qui ne se porte pas trop mal.

LA PARTICIPATION DES ADHERENTS

Dans plusieurs domaines, des adhérents sont venus participer au fonctionnement de l'Association.

Ainsi, l'équipe qui avait en charge la revue *Picardie-Nature* a changé. Alain JACQUET a repris les choses en main avec pour objectif d'éviter tout retard dans la parution. Marie-France GUILLOUARD a proposé ses services pour la saisie des articles et leur diffusion au Comité de Rédaction. Bruno CANON assure, chaque trimestre, la mise en page. Gérard BAUDRY, qui rédige régulièrement des articles, a, quant à lui, incité d'autres adhérents à faire de même.

EXPOSITIONS ET STANDS

L'Association a participé à plusieurs manifestations :

La 2^{ème} nuit de la chouette, organisée au niveau national par la L.P.O, s'est déroulée du 21 au 23 mars. Christophe HOSTEN, Stéphane SOYEZ et Peter MORONVALLE ont assuré la préparation et l'animation de cette opération dont voici le bilan :

- . quatre sorties sur le terrain dont trois nocturnes auxquelles ont participé 63 personnes,
- . une exposition sur les rapaces nocturnes et la chouette chevêche à Montigny-sur-l'Hallue, visitée par 70 personnes,
- . un diaporama, réalisé par Peter MORONVALLE, a été présenté au siège de l'Association devant une vingtaine de personnes.

Au total, 150 participants à ce week-end consacré aux chouettes.

Pour notre seconde participation au Festival de l'Oiseau en avril 97, nous avons installé, au Parc du Marquenterre, notre exposition «Connaitre et protéger l'oiseau». Les adhérents qui ont tenu le stand ont accueilli près de 1000 visiteurs.

L'opération *Marée basse*, organisée par le CPIE Vallée de Somme, s'est déroulée le 24 mai à Saint-Valéry-sur-Somme. Il s'agit d'un ensemble de manifestations, groupées sur un week-end, sur le thème du bord de mer. En 98, nous répondrons encore présent à l'invitation du CPIE.

L'été dernier, comme chaque année, nous avons installé notre exposition sur les phoques à la station d'études de Saint-Valéry. 4000 personnes ont ainsi pu s'informer sur ces mammifères et sur nos actions pour les protéger.

Fin août, plusieurs adhérents ont tenu un stand au Festival des Contynoises (Conty est situé à 20 km au sud-ouest d'Amiens). 600 personnes ont pu visiter notre exposition dont une quinzaine a accompagné Gérard et Francine BAUDRY pour découvrir les marais situés à proximité.

Le dimanche 7 septembre, nous étions également présents à la Fête de la Terre, à Sains-en-Amiénois avec un stand tenu par Gilbert et Marie-France GUILLOUARD.

Ces manifestations rurales sont souvent une occasion de présenter certaines de nos actions et de discuter avec des visiteurs et des agriculteurs de sujets comme la protection des busards, la destruction des haies, l'agriculture biologique, etc...

Picardie-Buissonnière, c'est le titre de la manifestation organisée par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Elle s'est déroulée du 5 au 15 novembre dans la galerie marchande du centre commercial GEANT à Longueau (près d'Amiens). *Picardie-Nature* y a présenté plusieurs panneaux.

Ce bilan de nos expositions s'achève par quelques mots sur un projet qui a été présenté à chaque adhérent dans un courrier joint à la convocation.

Ce projet, mis sur pied et suivi par Christophe HOSTEN, Stéphanie CRAMPON et Laurence TELLIER, vise à augmenter nos actions de sensibilisation du public par le biais d'expositions ou de stands, en développant une activité salariée et en mobilisant les adhérents ; ces trois aspects : sensibilisation, emploi et participation des adhérents étant étroitement liés.

Plusieurs manifestations importantes nous attendent dans les prochains mois. Laurence TELLIER se tient à votre disposition pour organiser au mieux ces rendez-vous avec le public.

SORTIES ESTIVALES

Ces sorties sont organisées et animées par Vincent BAWEDIN, en collaboration avec le CPIE Vallée de Somme. Cette collaboration se structure progressivement puisque nous avons signé, en 97, une convention précisant la participation de chacun des deux organismes pour le déroulement de ces sorties. L'été dernier, Vincent BAWEDIN a animé 25 sorties d'observation d'oiseaux, de phoques, de découverte des milieux littoraux. 406 participants ont été dénombrés en 97 contre 216 en 96. Ce sont les sorties phoques qui ont obtenu le plus de succès avec 308 participants.

BILAN 1997 DU CENTRE DE SOINS

Au cours de l'année 1997, le nombre d'oiseaux soignés a rejoint le nombre annuel habituel.

Souvenez-vous qu'en 1996 nous avons soigné au total 420 oiseaux à cause d'une épizootie de botulisme affectant les laridés des côtes de la Somme et du Pas-de-Calais.

Le compte-rendu du bilan 1997 sera très succinct et pourra être résumé ainsi :

Nombre total d'oiseaux soignés	105
dont Rapaces	72
Oiseaux relâchés	46
Oiseaux morts en moins de 24 heures	22
Oiseaux morts après soins	13
Oiseaux euthanasiés	20

Les causes d'accueil sont les suivantes :

Chocs contre véhicules	40
dont Hiboux moyen-duc	7
Hulottes	10
Crécerelles	7
Tirs au fusil (des rapaces et 1 grand butor)	16
Jeunes en duvet	12

lire également article page 11 et 12

BILAN DES SORTIES DE DECOUVERTE DE LA NATURE

3 séjours prolongés en dehors de la région : Pieterburen (NL), Alsace et Lac du Der (51/11) avec la participation d'environ 100 personnes

1 visite de la Grande Galerie du Museum National d'Histoire Naturelle avec la participation d'environ 30 personnes;

1 sortie d'une journée en dehors de la région : Cap Gris Nez avec la participation d'environ 8 personnes;

46 sorties organisées sur l'année dans la région autour de différents thèmes (Busards, insectes, chouette chevêche...) avec la participation d'environ 600 personnes

25 sorties estivales sur le littoral destinées au grand public qui ont attiré plus de 400 personnes.

BILAN DES ACTIVITES ORNITHOLOGIQUES

1 réunion du réseau d'ornithologues de la région (en mars) qui compte aujourd'hui plus 85 personnes dont 50 collaborateurs actifs. La gestion du réseau se fait en collaboration avec le Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise.

Réalisation et diffusion d'une feuille de liaison ;

Mise en place du Comité d'Homologation régional

Publication de deux numéros de la revue l'Avocette

Participation à différentes enquêtes nationales :

- oiseaux marins nicheurs
- comptage des oiseaux d'eau à la mi-janvier
- Dénombrement des Grands Cormorans hivernants
- laridés hivernants

Participation à l'inventaire des ZNIEFF à la demande du Conservatoire des Sites Naturels et de ses partenaires financiers. Ce travail a consisté à :

- participer à la définition de la méthode de sélection des sites
- définir les modalités de recueil d'information
- solliciter les observateurs bénévoles et à répartir les sites
- valider les fiches
- relire les bordereaux de synthèse de l'information

Cet inventaire a mobilisé sur deux saisons 1996 et 1997, 25 observateurs qui ont prospecté et/ou renseigné au moins 250 zones.

Participation à l'inventaire Natura 2000 avec la Coordination Mammalogique et l'Association des Entomologistes de Picardie.

Saisie et synthèse des données 1995

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Informier sur les problèmes de l'environnement et transmettre la connaissance du patrimoine naturel picard et national font partie des priorités de Picardie Nature.

La bibliothèque de Picardie Nature possède actuellement un fonds documentaire important et unique dans la région :

- 42 titres de revues périodiques ornithologiques régionales, nationales et internationales, avec notamment les brochures d'information du réseau de France Nature Environnement.
- 120 ouvrages à dominante ornithologique et régionale.
- Les rapports scientifiques réalisés par les membres de l'association et les chargés de mission concernant l'environnement régional (inventaires écologiques, zones protégées, phoques, ...).
- quelques dossiers documentaires thématiques.

Le conseil d'administration de Picardie Nature a décidé de valoriser ce fonds documentaire et souhaite créer un «Centre de Ressources Documentaires - Nature» pour informer les adhérents et le public intéressé par les problèmes de l'environnement, la connaissance des êtres vivants et pour transmettre la connaissance du patrimoine naturel Picard.

Le Centre de Ressources Documentaires - Nature de Picardie Nature a trois objectifs :

- Mettre à la disposition du public l'information ornithologique régionale et nationale ainsi que des dossiers thématiques à caractère régional.
- Mettre à la disposition du public intéressé les rapports scientifiques d'études réalisés par les membres de l'association et d'autres structures.
Ces informations concernant l'environnement régional sont actuellement difficilement accessibles au public, leur centralisation permettrait une meilleure diffusion de l'information.
- Mettre à la disposition du public intéressé une véritable médiathèque concernant l'environnement et les sciences de la vie : bibliothèque, vidéothèque et logithèque.

Une demande de subventions pour ce projet a été déposée à la DIREN et au Conseil Général de la Somme. Nous n'avons pas les moyens, humains et financiers, d'assurer cette mission sans aide financière extérieure.

En attendant, avec l'aide de 2 adhérentes (merci à Mme ALEXANDRE et à Marie-Olivia ALLARD), nous avons achevé l'inventaire informatisé et le classement des revues et des ouvrages disponibles.

La bibliothèque de Picardie-Nature manquant d'ouvrages écologiques à caractère général, nous avons acheté quelques livres. Vous pouvez en trouver la liste dans la revue Picardie-Nature à la rubrique «Documentation».

Dans les locaux mis à la disposition de Picardie Nature par la Ville d'Amiens (Maison des Sciences et de la Nature - 14 place Vogel à Amiens), nous disposons d'un espace documentaire qui est désormais à la disposition des adhérents de l'association et du public. Une permanence est assurée les mercredis après-midi (sauf vacances scolaires).

Le prêt à domicile des revues et ouvrages est désormais possible pour les adhérents qui sont invités à venir au local les mercredis après-midi. Selon la décision prise en conseil d'administration, seule la consultation sur place est actuellement autorisée pour les personnes non-adhérentes. Conscients du problème que posent ces restrictions, nous avons besoin de l'aide des adhérents pour assurer plus complètement l'ouverture du fonds documentaire.

La documentation disponible à l'association est actuellement accessible à tous les adhérents... nous attendons votre visite pour la découvrir.

Je renouvelle mon appel aux adhérents disponibles pour tenir une permanence une demi-journée par semaine, c'est une occupation enrichissante par le contact qu'elle permet avec la documentation... et avec les visiteurs que nous recevons.

Alain JACQUET

F . N . E

Ces trois lettres sont peu connues des adhérents de Picardie-Nature.

Elles représentent pourtant quelque chose de très important pour notre Association. Ce sont les initiales de notre fédération nationale, France Nature Environnement, encore moins connue sous ses anciennes initiales de F.F.S.P.N, Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature.

Cette fédération c'est :

une structure

- un Conseil d'Administration élu en assemblée générale,
- un Bureau (Président, Trésorier,...) élu par le conseil national.

Actuellement, Lionel Brard est notre Président.

des Réseaux et Missions, traits caractéristiques du fonctionnement de cette fédération.

Réseaux, lieux de rencontre de représentants de toutes les associations fédérées où s'élabore la politique de la fédération. Les réseaux sont structurés et peuvent bénéficier de permanents, de moyens matériels,...

Exemples : Réseau Agriculture, Réseau Déchets, Réseau Education Nature Environnement, Réseau Forêts, Réseau Juridique, Réseau Eau, Réseau Nature (faune* et/ou milieux naturels*).

Mission, structures plus légères, non nécessairement pérennes, traitant de questions transversales.

Exemples : Mission Biotechnologie, Mission Estuaires, Mission Carrières, Mission Biodiversité, Mission Ville, Mission Transports, Mission Loup, Mission Tourisme,...

Comme les Réseaux, ces Missions sont des lieux de rencontres de représentants de toutes les associations fédérées, là où s'élaborent en commun les politiques F.N.E et les déclinaisons locales de ces politiques qu'appliquent les Associations dans leurs domaines d'intervention. Ce sont aussi des lieux de formation par contacts et discussions avec les animateurs des autres associations françaises ainsi que d'indispensables lieux d'échanges d'informations.

*Les * signalent les réseaux et missions où des représentants de Picardie-Nature sont présents.*

La communication, autre priorité de F.N.E : divers supports ont été créés et sont diffusés. Citons :

- *Actu FNE* : 4 pages mensuelles où l'on trouve les communiqués de presse écrits en réaction à l'actualité,
- *La lettre du hérisson* : tous les deux mois, une dizaine de pages avec un éditorial, des articles de fond touchant les domaines de compétence de l'association (bilan après le sommet de Kyoto, les emplois jeunes et les associations, le maïs transgénique, la protection de la nature et le développement économique, le canal Rhin-Rhône, ...) et des points de vue,
- *Les lettres des réseaux* (lettre Eau, Nature, ..) : quelques pages à parution plus épisodique (quelques numéros par an). On y trouve les comptes rendus des rencontres, les textes de lois, les communiqués de presse, des bilans chronologiques des grands dossiers suivis).
- *Les courriers «Administratifs»*, demandes d'informations urgentes, comptes rendus et procès-verbaux de séances, les mots d'ordres, ...

Tous ces écrits sont consultables à notre bibliothèque, au local. Une mine d'informations pour chacun d'entre nous.

Des grands rendez-vous

Un congrès annuel (en automne), sur un thème (en 97, l'eau ; en 96, la faune migratrice) avec toujours les interventions des meilleurs spécialistes français et, généralement, un débat avec le ministre de l'environnement du moment.

Une Assemblée Générale au printemps : pas toujours passionnant mais indispensable pour faire fonctionner cette fédération de plus de cent associations et de plusieurs dizaines de milliers de membres.

Pourquoi vous présenter tout ceci ? parce que nous comptons sur vous pour passer encore un peu de temps et participer à l'une ou l'autre de ces activités.

Une fédération forte et dynamique et c'est la protection de la nature et de l'environnement qui se portera mieux en France. Chacun a une petite part de responsabilité.

Xavier COMMECY

BILAN DE L'OPERATION DE SAUVETAGE DES COUVEES DE BUSARDS

2 réunions de préparation et de bilan à Amiens ;

7 sorties collectives dans les trois départements ;

27 secteurs surveillés qui se répartissent ainsi :

- dans un périmètre de 40 kilomètres autour d'Amiens
- autour de Roye
- quelques secteurs dans les environs de Beauvais
- quelques zones de Thiérache

27 surveillants inscrits mais seuls 16 ont envoyé leur bilan. Un total de 19 participants à l'opération. Pour 15 surveillants, nous avons reçu le décompte des heures de terrains. Elles sont au nombre de 520, pour plus 150 sorties et 100 points fixes d'observation. Près de 6700 kilomètres ont été parcourus en voiture.

50 couples de Busards ont été repérés dont 38 ont été plus ou moins suivis. Ils ont donné 58 jeunes à l'envol. Ils ont fait l'objet de 25 interventions.

26 couples de Busards cendrés ont donné 48 jeunes à l'envol.

9 couples de Busards Saint-Martin ont donné 9 jeunes à l'envol.

3 couples de Busards des roseaux ont donné 3 jeunes à l'envol.

L'augmentation du nombre de couple de Busards cendrés est lié au fait que pour la première fois nos collègues de Thiérache nous ont transmis leurs résultats.

Un article dans l'action Agricole est paru afin de sensibiliser les agriculteurs mais peu de réponses si ce n'est celle de Monsieur le Président de la Fédération des Chasseurs de la Somme ;

Participation au comptage de Busards organisé par la Fédération des Chasseurs de l'Oise.

ACTIVITE NICHOURS/MANGEOIRES

Pour la troisième année consécutive, Picardie-Nature a assuré la distribution de mangeoires et nichours pour passereaux afin de sensibiliser le grand public aux problèmes que rencontrent certaines espèces à l'approche de l'hiver ainsi qu'en période de reproduction.

Cette opération a vu le jour grâce au partenariat établi avec, d'une part, la Communauté Emmaüs Somme mettant à notre disposition des locaux et des matériaux de récupération et, d'autre part, l'Association ARAPEJ qui, dans le cadre de ses chantiers d'insertion, assura la réalisation de l'ensemble des articles.

Pour sa part, l'Association Picardie-Nature assura une information du public par voie de presse, la création et la diffusion d'une plaquette explicative ainsi que la distribution gratuite aux particuliers se présentant au local de la Place Vogel de plus de 300 mangeoires et d'une soixantaine de nichours.

Il a été souhaité que cette opération, valorisant le travail de personnes en grande difficulté sociale, recyclant des matériaux de consommation courante et sensibilisant le public à des actions de protection simples et éducatives, soit renouvelée, voire développée, pour l'année à venir.

Stéphane SOYEZ

SOINS AUX OISEAUX BLESSES : LA FORMATION CONTINUE

Vous vous souvenez peut-être que, lors de l'Assemblée Générale du 9 mars 1996, j'avais lancé un appel aux membres de Picardie-Nature afin que certains d'entre eux viennent apprendre à soigner les oiseaux sauvages blessés ou mazoutés.

Cet appel avait été entendu puisque, au cours de l'année 1996, quatre jeunes adhérents sont venus régulièrement au Centre de soins et ont reçu plus de 50 heures de formation. Cette formation a continué dans les mêmes conditions pendant l'année 1997, chaque jeudi de 17 h 30 à 19 h 30, soit au total plus de 50 heures.

Si trois adhérents n'ont pu continuer faute de temps libre, trois autres sont arrivés à la rentrée d'Octobre et je peux maintenant, et en toute confiance, leur permettre de soigner eux-mêmes certains oiseaux (sous ma responsabilité, bien sûr, ainsi que l'exigent les dispositions légales).

Afin de ne pas risquer d'être poursuivis pour exercice illégal de la médecine vétérinaire, nous nous sommes bornés à la pratique des premiers soins qui se sont d'ailleurs toujours avérés être suffisants,

à savoir :

- l'examen initial et la mise en évidence des blessures ou des symptômes ;
- la pesée, la prise de température, l'immobilisation
- le gavage, la réhydratation par voie orale ;
- les différents pansements, le remplumage ;
- le baguage.

Ces différentes manœuvres ont été effectuées d'abord sur des cadavres puis sur des oiseaux vivants : choucas des tours, mouette rieuse, pie bavarde, vanneau huppé, faucon crécerelle, goéland argenté, épervier d'Europe, busard St Martin, hibou moyen-duc, chouette effraie, chouette hulotte adulte et jeune, buse variable, cygne tuberculé et héron cendré.

Petite question en passant : A votre avis, lesquels de ces oiseaux sont les plus dangereux à manipuler ?

Réponse : le héron cendré à cause de son bec qu'il lance droit devant lui comme une flèche, et la femelle d'épervier d'Europe à cause de ses serres qu'elle verrouille sur votre main.

Les autres, quand on sait les prendre «avec douceur et fermeté» ne sont pas vraiment dangereux. Le cygne tuberculé, en particulier, malgré ses sifflements et ses airs bravaches, est absolument inoffensif (ce n'est, après tout, qu'un gros canard !).

Je suis très satisfait des progrès accomplis par mes jeunes collaborateurs pendant ces deux années de formation.

Ils ont acquis les bons réflexes, connaissent bien les gestes efficaces et sont capables de mener à bien la «réhabilitation d'un oiseau non domestique blessé afin de le réinsérer dans le milieu naturel». C'est à dessein que j'utilise ces termes qui sont ceux de mon certificat de capacité (document réglementaire nécessaire pour exercer cette activité)

Jean-Marie THIERY

CENTRE DE SOINS POUR OISEAUX BLESSES

RECHERCHE TERRAIN ...

Depuis 23 ans, 1600 oiseaux ont été recueillis et soignés au centre de soins de l'Association.

Jusqu'en 1992, une installation unique regroupant l'infirmerie et les volières de réadaptation permettait de soigner dans des conditions acceptables les oiseaux blessés ou malades.

Cette installation existe encore. Il s'agit en fait d'une pièce au sous-sol de la maison de Jean-Marie et Colette THIERY et de volières et de cages placées au fond de leur jardin.

Depuis 1992, une volière de 25 mètres est utilisée pour la réadaptation au vol de grands oiseaux. Elle est située chez Mme PEGUET à Bacouel. Cette situation, très pratique jusqu'à maintenant, atteint néanmoins certaines limites qui nous imposent d'envisager autrement le développement de cette activité.

Même s'il est en retraite, la disponibilité de Jean-Marie THIERY n'est pas illimitée. Chaque absence certains week-end et chaque départ en voyage pose inévitablement des problèmes d'organisation et de continuité des soins et sont sources potentielles de soucis pour Jean-Marie et Colette.

Pour ces raisons, l'idée de constituer une équipe de soigneurs, formés pour envisager un fonctionnement différent avec des structures délocalisées, a germé en 1996.

CONSTITUTION D'UNE EQUIPE

Depuis 3 ans, plusieurs adhérents ont bénéficié des conseils prodigués par Jean-Marie THIERY à l'occasion de formations quasi-hebdomadaires. Actuellement, 5 à 6 personnes sont capables de prendre en charge partiellement ou complètement des oiseaux blessés.

L'étape suivante consiste à offrir à cette équipe motivée une possibilité de seconder efficacement Jean-Marie THIERY en disposant d'une structure située à Amiens.

UN EMPLACEMENT POUR DE NOUVELLES INSTALLATIONS

La législation relative aux règles générales de fonctionnement des installations destinées à soigner des animaux sauvages fixe des normes, en particulier pour les dimensions des enclos. Un centre de soins réglementaire doit, en principe, être constitué de 3 structures distinctes :

- des locaux d'accueil et de soins vétérinaires,
- des enclos de rééducation,
- des locaux de préparation à la réinsertion dans le milieu naturel.

La législation n'indique pas explicitement que ces 3 structures doivent être en un lieu unique.

Dans ces conditions, la volière de 25 mètres située à Bacouel répond aux normes fixées pour les locaux de préparation à la réinsertion dans le milieu naturel. Il nous faut donc trouver un terrain susceptible d'accueillir les installations de rééducation, voire de soins vétérinaires.

Nos exigences dans ce domaine découlent de la réglementation et de contraintes géographiques. Elles sont les suivantes :

- un terrain d'une superficie proche de 100 m² dans un lieu relativement calme, situé à Amiens ou dans les environs immédiats,
- un raccordement à l'eau et à l'électricité.

Si vous avez connaissance de la disponibilité d'un tel terrain (gratuit ou à loyer modéré) dans les conditions requises, quelque soit le propriétaire (particulier, organisme public, privé, friche industrielle, etc...), nous vous demandons de prendre contact avec notre secrétariat.

Patrick THIERY

ACTIVITE PHOQUES

Les activités concernant la colonie de phoques de la Baie de Somme ont été articulées autour de 3 axes

- l'étude,
- la protection,
- l'information et la formation.

L'année 1997 marquait la deuxième année de coopération avec la Réserve Naturelle de la Baie de Somme.

I - L'ETUDE

217 séances d'observation ont été assurées en 1997 : 90 entre le 1er janvier et le 31 mai et entre le 8 septembre et le 31 décembre, 127 lors de la période des mises-bas (1er juin au 7 septembre).

En 1996, 160 séances d'observation avaient été réalisées. L'apport du bénévolat apporté par l'Association, et notamment par Fabien Garcia, a été important (149 séances).

Cette présence régulière tout au long de l'année permet d'avoir une vue assez fidèle de la colonie de phoques en 1997.

Deux espèces de phoques ont été observés :

- le phoque veau-marin :
effectif moyen : 40, avec un maximum de 50 phoques observés le 2 août ;
- le phoque gris :
présence de 3 phoques tout au long de l'année et d'un 4ème identifié à partir du mois de juillet.

16 phoques veaux-marins et 1 phoque gris ont pu être identifiés cette année.

Parmi ceux-ci, un phoque veau-marin à la fourrure d'un roux vif, observé à partir du 16 juin, un phoque veau-marin porteur d'une marque allemande (Baie de Jade), déjà présent dans la baie l'an dernier.

Le 23 décembre, un phoque, équipé d'un matériel de radio-tracking, était observé. Il s'agirait d'un phoque relâché en septembre sur les côtes méridionales des Pays-Bas.

Six phoques veaux-marins et un phoque gris se sont échoués sur la côte picarde. Outre les trois phoques nés cet été dans l'estuaire, trois phoques veaux-marins ont été retrouvés morts :

- le 31 janvier, un phoque, mâle, âgé de 8 mois. La radiographie montre la présence de 98 plombs dans la tête et le cou. L'animal aurait été tué alors qu'il se trouvait sur le sable. ;

- le 12 juillet, un phoque, mâle, adulte, porteur d'une bague immatriculée aux Pays-Bas (SRRC (Pieterburen)). Ce phoque était observé depuis deux étés dans la baie. La maladie serait la cause du décès ;

- le 15 juillet, un phoque, femelle, adulte. L'animal se serait pris dans un filet de pêche.

Le 16 novembre, un jeune phoque gris est retrouvé vivant, échoué au banc de l'Illette.

Grâce à l'intervention de M. et Mme PIERENS (plaisanciers domiciliés au Crotoy) et de M. DUFFOSSE, garde de la Réserve Naturelle, le phoque peut être pris en charge dans de bonnes conditions.

C'est un jeune phoque, âgé de 5 à 6 semaines, probablement né sur les côtes anglaises. (Il a été relâché le 9 février 1998 dans l'île de Terschelling, Mer des Wadden aux Pays-Bas).

Les 14, 15 et 16 juin, M. John de BOER a procédé au repérage des femelles en gestation : 4 femelles ont été recensées. L'une d'entre elles, connue depuis 1994, en est à sa 4^{ème} gestation.

III - L'INFORMATION - LA FORMATION

Un millier de personnes, dont 657 scolaires et éducateurs, ont été sensibilisés à l'occasion de 28 animations.

L'exposition, présentée cet été à la Station d'études de la Baie de Somme, a attiré plus de 4 000 visiteurs.

La sensibilisation des usagers réguliers de la baie demeure une priorité. Un effort a porté cette année envers les bases nautiques et le Club de kayak de Quesnoy le Montant.

28 articles sur les phoques sont parus dans la presse écrite et 7 reportages télévisés ont été réalisés.

11 étudiants et 1 collégienne ont sollicité l'Association pour réaliser des mémoires.

Une étude concernant la recherche de polluants de type organochloré sur les principales espèces proies constituant le régime alimentaire des phoques a été menée en collaboration avec le G.E.M.E.L (Groupe d'Etudes des Milieux Estuariens et Littoraux);

II - LA PROTECTION

18 personnes ont participé aux actions de protection pendant la période des mises-bas (1er Janvier au 7 septembre).

Elles ont reçu l'aide de 10 personnes bénévoles de l'Association. 127 marées basses ont fait l'objet d'une surveillance, ce qui représente 2603 heures de terrain (nombre d'heures de terrain par le nombre de surveillants).

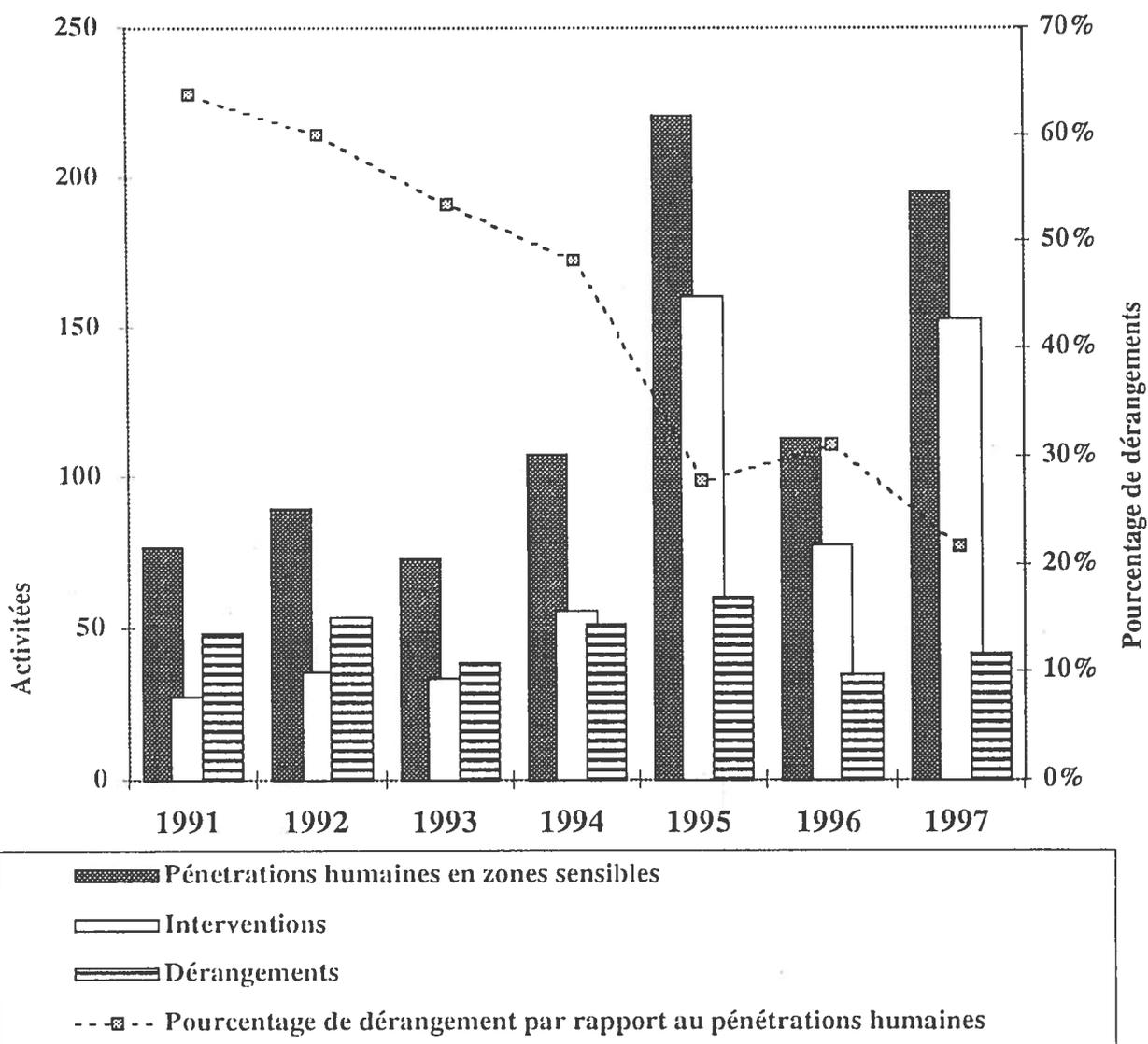
162 interventions ont été faites à proximité des sites de repos des phoques pour leur préserver une certaine tranquillité. 50 dérangements ont provoqué la mise à l'eau des animaux (22 % d'origine aérienne, 46 % en provenance du chenal et 16% d'origine terrestre).

Les 4 femelles gestantes ont donné naissance à 4 phoques (entre le 24 juin et le 27 juillet). Trois des jeunes phoques, séparés accidentellement de leur mère, ont été récupérés sains et saufs les 26 juin, 7 et 11 juillet. Après avoir reçu des soins au SRRC de Pieterburen, ils ont été relâchés dans la baie le 6 décembre.

Cette opération a été l'occasion de renforcer la sensibilisation des usagers réguliers de la baie (pêcheurs, plaisanciers).

Le 4ème phoque a atteint le sevrage normalement.

Evolution du nombre de dérangements en comparaison avec la pénétration en zones sensibles (1991-1997)
Ne sont pris en compte que les interventions et dérangements en juillet et août



Le 5 octobre, le 21ème Colloque francophone de mammalogie de la Société d'Etude et de Protection des Mammifères s'est tenu à Amiens.

Une communication orale (Contribution à la définition d'une méthodologie de suivi de la population française de phoques veaux-marins - Laurent Gavory) et deux posters (Inventaire des techniques d'identification individuelle des phoques de la Baie de Somme - Philippe Thiery, et Suivi de 3 jeunes phoques relâchés après émancipation en centre de soins - C. di Trani-Ph. Thiery) ont été présentés.

Deux publications ont également été produites : l'une portant sur le comportement d'alerte et de grégarisme (C. di Trani, Ph. Thiery), l'autre sur les mammifères marins échoués sur les côtes picardes (Ph. Thiery- A. William).

Les contacts avec nos amis néerlandais se sont poursuivis tout au long de l'année : 4 visites au SRRC : en février avec l'Association, en mai et octobre avec les étudiants participant au suivi des mises-bas, en octobre encore avec les professeurs de biologie du Nord de la France (S. et A. Jacquet).

Pour sa part, Philippe Thiery a continué à tourner des images vidéo de la colonie (contrat Conseil Régional de Picardie). Les membres présents à l'Assemblée Générale ont pu en voir quelques extraits.

Toutes ces actions ont pu être réalisées grâce au financement perçu par l'intermédiaire du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde, le FEDER, du Conseil Régional de Picardie, du Conseil Général de la Somme, de la Direction régionale de l'Environnement. Le WWF a également financé le transport des 3 phoques relâchés le 6 décembre 1997.

Jean-Luc Maury et Tera ont quitté notre région en septembre. Qu'ils soient vivement remerciés pour leur aide précieuse durant tant d'années.

Le rapport «Suivi et protection de la colonie de phoques de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme - Bilan d'activités 1997 est disponible pour consultation au local.

Alain WILLIAM

ONT PARTICIPE AUX ACTIVITES PHOQUES EN 1997

A. Bacqueville, O. Bardet,
V. Bawedin, C. Brucy,
R. et V. Delcourt, P. Dolphin,
L. Dupuis, D. Erlinger,
C. Fauvelot, G. Flower,
F. Garcia, L. Gavory,
J. Guillemot, D. Hamon,
A. et S. Jacquet, M. Jakubek,
E. Josuan, J. Karpouzopoulos,
A. Lebel, V. Lefevre,
R. Legrand, Ph. Lemaire,
V. Lemaire, C. Matelski,
M. Ridel, T. Rigaux,
S. Stievenart, L. Tellier,
Ph. Thiery, A. di Trani,
F. Violet, J. Wypelner.

BILAN FINANCIER 1997

Les comptes de l'année 1997 vous sont présentés sous la forme d'un bilan et d'un compte de résultat.

LE BILAN

Il donne une image du patrimoine de l'Association à un moment donné.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1997 rend compte d'une bonne situation financière puisque les ressources permanentes de l'Association, représentées par les capitaux propres qui ont été augmentés cette année du bénéfice de l'an passé, couvrent largement les investissements à long terme que sont les immobilisations.

L'Association conserve d'importantes disponibilités financières (plus de 290 000 F) permettant d'avancer les fonds pour le programme «phoques».

Le poste «produits à recevoir» comprend pour 90 % de son montant le solde de la subvention annuelle du SMACOPI.

Les produits constatés d'avance représentent les sommes versées en fin de mois pour le mois suivant par le CNASEA pour les contrats «emploi-solidarité».

ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

<u>Immobilisations corporelles</u> (matériels, mobiliers)	234 896,59
Amortissements	182 493,55
<u>Immobilisations financières</u> (Cautionnement versé)	5 000,00
TOTAL I	57 403,04

ACTIF CIRCULANT

<u>Stocks de marchandises</u> Stock produits de stand	4 962,53
<u>Créances</u> Clients et compte rattachés	2 028,11
<u>Autre créances</u> Produits à recevoir	102 679,05
<u>Valeurs Mobilières de placement</u> Sicav	107 022,69
<u>Disponibilités</u> CCP	185 415,18
Compte Ecureuil	522,51
TOTAL II	402 630,07
TOTAL GENERAL	460 033,11

LE COMPTE DE RESULTAT

Il mesure l'activité de l'Association pendant l'année.

L'exercice 1997 se solde par un résultat bénéficiaire de 7 100 F, en augmentation de 54 % par rapport à 1996. Les charges et les produits sont restés à peu près stables.

Au niveau des charges, ce sont les dépenses de personnel qui ont subi la plus grosse augmentation : 33 000 F, soit + 13 %. A ce sujet, il faut rappeler que durant l'année 97, la secrétaire comptable est passée d'un contrat bénéficiant d'une exonération presque intégrale de charges sociales à un contrat à durée indéterminée en juillet.

Les produits ont subi une légère augmentation de 3,2 %, due principalement au poste «reprises sur provisions» qui comprend :

- pour 20 000 F une annulation de provision créée en 1996 pour le contrat «initiative-emploi» de la secrétaire comptable

- pour 8 000 F l'annulation du solde de la subvention 96 de WWF pour le relâcher des phoques qui a eu lieu en 97,

- pour 6 177,68 F l'annulation d'une provision créée en 96 pour la réparation du Zodiac devenue impossible. Un nouveau Zodiac sera acheté cette année.

PASSIF

CAPITAL

<u>Capitaux propres</u> Fonds associatif	184 620,00
Réserves	21 777,80
Report à nouveau	166 608,89
Résultat de l'exercice	7 124,51
<u>Subventions d'exploitation</u> Subventions d'investissement	26 591,15
TOTAL I	406 722,35

DETTES FOURNISSEURS

<u>Dettes fournisseurs et cpte rattachés</u>	2 409,34
----------------------------------------------	----------

AUTRES DETTES

<u>Charges à payer</u>	27 630,00
------------------------	-----------

PRODUITS

<u>Produits constatés d'avance</u>	23 271,42
------------------------------------	-----------

TOTAL II	53 310,76
-----------------	------------------

TOTAL GENERAL	460 033,11
----------------------	-------------------

COMPTE DE RESULTAT 1997

CHARGES D'EXPLOITATION

DEPENSES PHOQUES

Contrôle femelles en gestation	1 034,80
Suivi femelles en gestation	8 993,17
Suivi régulier de la colonie	14 974,40
Suivi estival phoques	54 048,11
Relâcher jeune phoques	15 193,54
Fond Vidéo	5 388,08
Location garage	3 000,00
Entr. réparation Zodiac	4 916,45
Photocopies	3 123,27
Portable	2 303,05
Frais postaux	9 76,52
Assurance	4 015,00
Frais utilisation VIIF	8 86,41
TOTAL	118 852,80

CENTRE DE SOINS

Nourriture / Pharmacie	2 669,81
Ramassage oiseaux morts	49,70
TOTAL	2 719,51

CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE

Fourn. d'entr. petit équipement	3 112,05
Entr. réparation mat informatique	573,81
Fournitures de bureaux	2 551,10
Photocopies	5 705,40
Frais Postaux	11 009,23
Téléphone	5 526,49
Documentations/Catalogues/Imprimés	2 085,39
Presse / Abonnements	3 568,00
Publications diverses	845,00
Publication Picardie-Nature	9 783,00
Publication contrat d'étude	1 000,00
Publication Ornithologique	15 029,00
Cotisations et dons	2 943,31
Frais de colloq. sémin. conférence	7 286,78
Frais de contentieux	3 003,42
Voyages et déplacements	3 390,80
Réunion Busards	908,62
Vacations animations études	1 600,00
Marchandises Stands	5 215,01
Assurances	3 358,00
Frais sur titres	322,53
TOTAL	88 816,94

IMPOTS ET TAXES

Taxes d'habitation	1 345,00
--------------------	----------

CHARGES DE PERSONNEL

Salaires et appointements	232 558,13
Charges sociales	57 772,74
TOTAL	290 330,87

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Dot amortissements immobilisations	52 549,99
------------------------------------	-----------

AUTRES CHARGES

Charges de gestion courante	2 48,24
-----------------------------	---------

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Valeur compt des actifs cédés	20 018,05
-------------------------------	-----------

VARIATION DES STOCKS D'APPROV

Variation de stocks	2 706,45
---------------------	----------

TOTAL	75 522,73
-------	-----------

BENEFICE	7 124,51
----------	----------

TOTAL GENERAL	584 712,36
---------------	------------

PRODUITS D'EXPLOITATION

PRESTATIONS DE SERVICES

Etudes	25 150,00
Animations Phoques	7 876,00
Ventes de produits Stands/Expos/Local	43 275,75
Sortie organisée Baie de Somme	1 500,00
Réunion Busards	1 150,00
Produits d'activités annexes	1 298,20
TOTAL	80 249,95

AUTRES PRODUITS

Abonnements Picardie Nature	12 550,00
Cotisations	20 645,00
Cot stagiaires Surveillance Estivale	3 000,00
Abonnements Avocette	9 265,00
Dons Centre de Soins	3 440,00
Dons Busards	1 160,00
Dons Association	3 628,10
Dons Mangeoires	1 250,00
TOTAL	54 938,10

PRODUITS FINANCIERS

Revenus Poste Epargne	78,37
Revenus des VMP	3 196,65
TOTAL	3 275,02

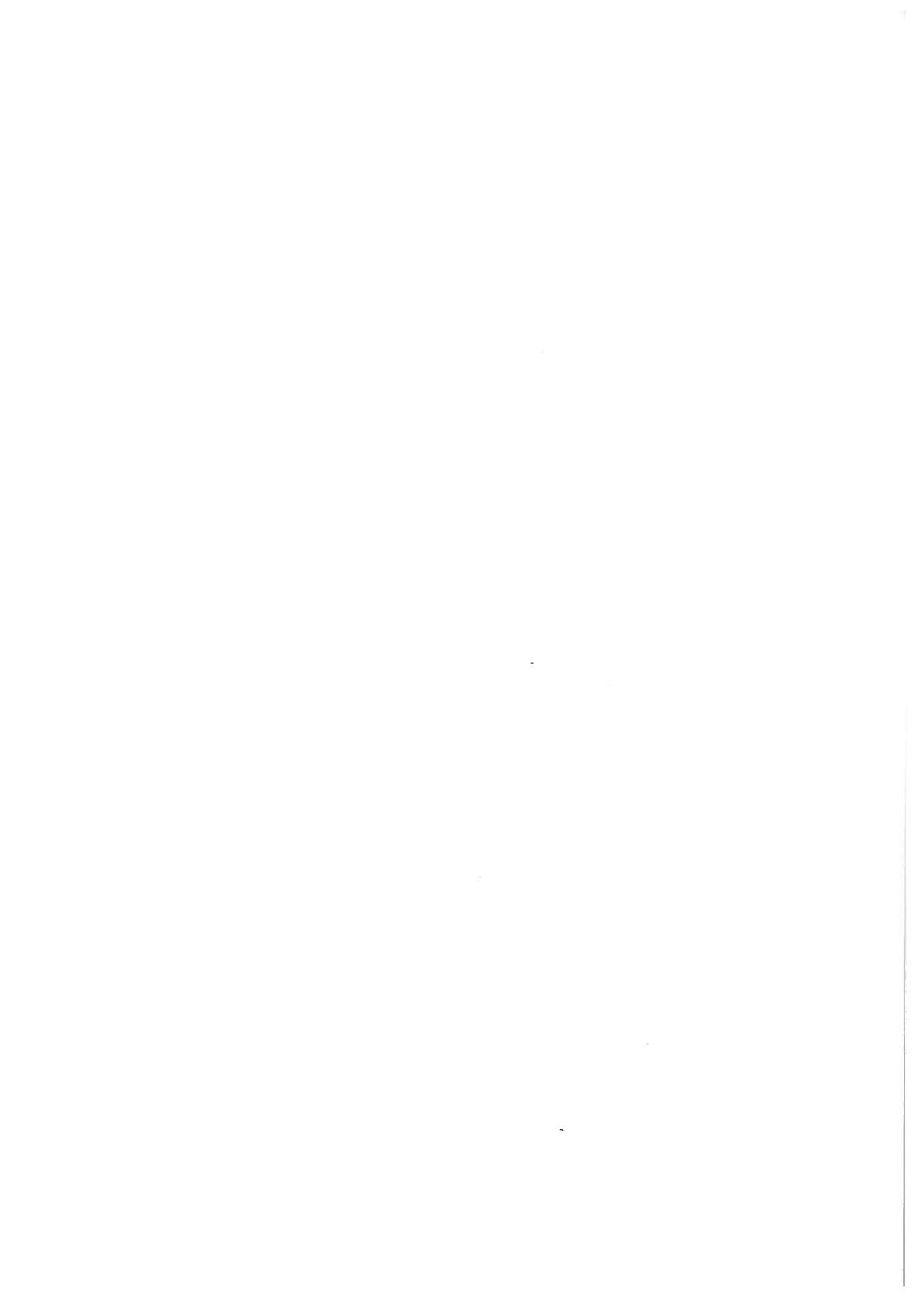
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS

REPRISES SUR PROVISIONS	23 448,72
--------------------------------	------------------

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Conseil Général	1 184,00
DIREN	6 000,00
CNASEA (remb salaires CES)	69 131,21
SMACOPI	300 000,00
Contrat CIE	12 307,68
TOTAL	388 622,89

TOTAL GENERAL	584 712,36
----------------------	-------------------



EXPOSITIONS - STANDS - ANIMATIONS

*Dans les prochains mois, plusieurs manifestations devraient se dérouler.
Pour certaines d'entre elles nous ne connaissons pas les dates.*

Pour pouvoir y présenter nos actions nous souhaiterions que des adhérents nous tiennent compagnie voire prennent en charge l'organisation et la tenue d'un stand.

N'hésitez pas à nous contacter même si vous êtes novice dans ce domaine.
Laurence TELLIER se fera un plaisir de vous aider et vous fournir les explications nécessaires.

Prochaines manifestations (sous réserve)

19 - 20 septembre, Agora le salon des associations, Amiens (80)

10 - 11 octobre, salon Nature et Mycologie, Senlis (60)

17 - 18 octobre, nos amis les bêtes, Douai (59)

... Et en Novembre :

Fête de la Pomme à Cempuis (60)

Fête de la Pomme à Villers-sur-Authie (80)

Salon Eco-bio à Berzy-le-Sec (02).